



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-INT-356

Déposé le : 03.03.15

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Ristourne des primes « payées en trop » : l'oxymore « subventionnés remboursés » pour bientôt ?

Texte déposé

Nous avons appris la semaine passée que les Vaudois, tout comme les assurés d'autres cantons, se verront rembourser les primes maladie « versées en trop » pendant plusieurs années au titre de l'assurance maladie obligatoire. Dans notre canton, la ristourne s'élèvera à CHF 119.70. Selon les indications lues dans la presse, la somme sera déduite de la prime ou versée séparément. Si le montant est connu et le procédé de remboursement plus ou moins clair, la question des bénéficiaires elle, reste ouverte, notamment la situation des assurés subventionnés. Logiquement, ces derniers ne devraient rien toucher, à contrario des assurés qui ont versé, de leur poche, un excédent de prime.

Afin de lever le voile sur cette question, je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- Qui seront les bénéficiaires directs du remboursement évoqué ci-dessus ? Tous les assurés, une partie des assurés ?
- Dans ce contexte, le Conseil d'Etat entend-il verser un montant aux assurés subventionnés ?
- Et sur quels éléments le Conseil d'Etat fonde sa décision ?

Commentaire(s)

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Conclusions

Souhaite développer



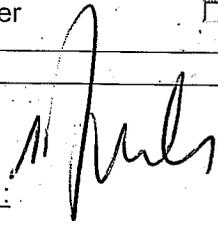
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Borloz Frédéric

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :